

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY
Le 30 novembre 2017

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Louis de CAUMONT LA FORCE, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Magalie MASSAUX, Jérôme MERLIN, Régis REGRAIN, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Françoise TULARS.

Absents excusés : Bernard DAMOISEAU, Anne-Sophie GALLON, David GUILLAUME, Solange MALTET, Michel RAYON, Brigitte TOURRET.

Absents : Charles PLESSE, Isabelle SILNIQUE, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Bernard DAMOISEAU a donné un pouvoir à Alexandre SOUDRY,
Anne-Sophie GALLON a donné un pouvoir à Louis de CAUMONT LA FORCE,
Solange MALTET a donné un pouvoir à Marie-Paule DUBREUIL,
Brigitte TOURRET a donné pouvoir à Anne THOMINET.

Avant de commencer la séance, Mr le maire explique que le programme de la station d'épuration est suspendu. En effet l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a bloqué les décisions de subvention, suite à la baisse des dotations.

1) Clôture du budget annexe « Hôtel de l'Union »

Mr le maire informe le conseil municipal que suite à la vente à long terme sur 15 ans, de « l'hôtel de l'Union », il y a lieu de clôturer ce budget annexe. La dette sera transférée sur le budget de la commune nouvelle Meaulne-Vitray et prendra fin en 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable

2) SDE 03 : transfert de la perception de la redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP) au SDE 03

Mr le maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE 03, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier, notamment pour l'organisation du service public de distribution d'électricité.

Cette redevance est destinée à indemniser les gestionnaires de voirie pour les contraintes engendrées par la simple présence de lignes aériennes ou souterraines, ou par des travaux sur ces ouvrages.

Le SDE 03 peut encaisser directement la redevance auprès des concessionnaires et la reverser intégralement à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

3) SDE 03 : instauration de la RODP

Mr le maire informe le conseil municipal que la commune de Meaulne et celle de Vitray ont déjà pris cette délibération. Mais suite à la création de la commune nouvelle de Meaulne-Vitray, les services juridiques d'ENEDIS demandent de reprendre une délibération au nom de la commune nouvelle Meaulne-Vitray pour l'instauration de la RODP.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

4) SPA : contrat de prestation de services

Mr le maire propose au conseil municipal une convention d'adhésion à la SPA de Montluçon pour un montant de 1 150 € TTC annuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

5) Cession lame à neige

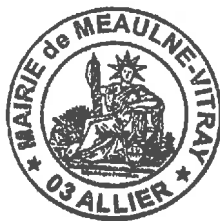
A la demande de Mr le maire, Mr Etienne Cordonnier propose de mettre en vente sur internet la lame à neige qui n'est plus utilisée (pendant 1 mois sur internet après, vente au plus offrant).

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Question diverse

Mr Joël Buffault fait part d'un problème d'eau stagnante sur la chaussée au lieudit « les Arpents ». Monsieur le Maire et Monsieur Jérôme Jomier examineront le CCAB et se rendront sur place.

Prochain conseil municipal : jeudi 21 décembre 2017 à 19h30



[Handwritten signature in blue ink]